



# POLITIQUE DE COHÉSION : DES INVESTISSEMENTS CONSIDÉRABLES POUR LES RÉGIONS FRANÇAISES

## Mesures de la Commission européenne durant le mandat 2019-2024

- ✓ La **politique de cohésion** est la principale politique d'investissement de l'Union européenne. Elle vise à réduire les **écarts de développement** entre les régions, et à développer une **croissance intelligente, durable et inclusive** dans l'Union européenne.
- ✓ **2021-2027** : **378 milliards d'euros** en Europe
- ✓ La **politique de cohésion** a un impact tangible sur la vie de **millions d'Européens** dans de nombreux domaines, notamment l'accompagnement dans les **transitions écologique et numérique**.

## En France :



**18,5 Mds €**

C'est ce que la France va percevoir pour la politique de cohésion entre 2021-2027 par le biais du FEDER et le FSE+



**dont 3,3 Mds €**

pour soutenir les **objectifs de transition écologique** (rénovation énergétique, énergies renouvelables, mobilité durable et renforcement de l'économie circulaire)

- Avec l'allocation de quelque **3,5 milliards d'euros** à l'objectif d'une Europe **plus intelligente et plus compétitive**, la France poursuivra les objectifs de l'UE en matière de **numérisation** et fournira un **soutien** au développement des PME, qui sont au cœur de l'**économie française**.
- La France touchera **1 milliard d'euros** au titre du Fonds pour une transition juste, afin d'atténuer les effets socio-économiques de la transition verte. Ce montant bénéficiera à **10 territoires** spécifiques, responsables de près de **70% des émissions de CO<sub>2</sub>** françaises.
- La France contribuera à la construction d'une Europe plus sociale et plus inclusive avec une enveloppe de **6,7 milliards d'euros** au titre du **Fonds social européen (FSE+)** pour répondre aux défis de l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la formation professionnelle et aux services d'orientation.
- Le FSE+ a été renforcé pour la nouvelle programmation avec notamment une enveloppe de plus de **600 millions** pour l'aide alimentaire.
- Le **Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture**, investira **567 millions d'euros** en France.